

Date d'ouverture de la pré-inscription en ligne	<b>15 avril 2019</b>
Paiement par chèque Date limite d'inscription - cachet de la poste faisant foi  <i>la FFTA doit réceptionner votre chèque pour valider votre préinscription</i>	<b>9 juillet 2019</b>
Dernier week-end sélectif*	<b>13 et 14 juillet 2019</b>
Paiement par prélèvement automatique au club Date de fermeture	<b>15 juillet 2019</b>
Date d' <b>arrêté</b> du classement national Pour les équipes sélectionnées au championnat de France	<b>16 juillet 2019</b>
Date d'ouverture du dépôt* d'équipes	<b>16 juillet 2019</b>
Date fermeture du dépôt d'équipes	<b>19 juillet 2019</b>

Suivi de votre classement et de votre pré-inscription  
[classement national Tir à l'Arc Extérieur par équipes de clubs](#)

**Quotas : nombre d'équipes sélectionnées par catégorie**

Catégories	Cadets & Juniors		Benjamins & Minimes
	Filles	Garçons	Mixtes
<b>Quotas</b>	16	16	16

\* week-end sélectif (max. 3 jours accolés - voir règlements généraux B) Soit un samedi et/ou dimanche avec une possibilité d'accoler une journée supplémentaire avant ou après (S+D ; V+S+D ; S+D+L)